



HONORAIRES

Vente :

Vente de parcelles en lotissement : 7 000 € TTC

Vente de villas et appartements : forfait entre 7000 € à 10 000 € TTC

Location à usage d'habitation:

Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 8 € TTC du m²

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m²

Honoraires à la charge du Bailleur :

Entremise et négociation : OFFERT

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 8 € TTC du m²

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m²

Location à usage commercial et professionnel:

2 mois de loyers en principal à la charge du preneur

Gestion :

Forfait de 50 € par bien pour les logements (à partir de 3 biens appartenant au même propriétaire
45 € pour chaque autres biens)

6 % TTC du loyer principal pour les locaux commerciaux et professionnels

Estimation :

Estimation locative : 150 €

Estimation immobilière : 150 €